

BULLETIN MUNICIPAL

JUILLET 2016 N°43

LOUBENS LAURAGAIS

EDITORIAL

Je serais tenté de dire que l'on a un beau mois de novembre, mais contrairement à ce que l'on pourrait croire nous sommes en été...

Ce mois de juin aura été riche en catastrophes, violences et autres incivilités mais heureusement notre petit village perché dans le Pays Lauragais en a été épargné. Bien au contraire, du carnaval à la fête de la musique, en passant par un marché des créateurs, le festival Déodat de Séverac et une fan zone sous la halle pour l'Euro de foot, nous avons eu une période riche en événements. Les activités ne sont pas en reste avec les travaux sur la remise derrière l'école qui est pratiquement finie et le traditionnel rebouchage des trous sur la chaussée.

Je voudrais aussi attirer votre attention sur les coupures d'électricité que nous subissons de plus en plus souvent. Des démarches sont en cours avec ERDF pour résoudre ce problème mais une bonne partie des microcoupures est due au mauvais entretien des arbres et des haies privées longeant les routes, un peu d'élagage de chacun serait bénéfique pour tous.

Je souhaite à tous de passer un très bon été, de très bonnes vacances et éventuellement un très beau voyage à ceux qui auront cette chance.

Marc Garrigou



Fermeture Mairie et Agence Postale du mercredi 3 août à midi au jeudi 25 août au matin.

Lors de cette fermeture les instances (lettres recommandées, paquets seront à disposition à la poste de Caraman.)

La médiathèque sera également fermée pendant cette période.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

294 085€ pour la section fonctionnement

103 881€ pour la section investissement

Postes	Contenu du poste	Réalisé en 2015	Prévisions 2016
Charges à caractère général	Comprend principalement des coûts d'énergie, entretien, impôts, mise à disposition matériel, assurances	24 339	53 631
Charges de Personnels	Salaires et cotisations du personnel employé par la mairie.	53 987	58 354
Charges de gestion courante	Comprend principalement les contributions aux syndicats intercommunaux, les subventions aux associations, les indemnités des élus et le service incendie	113 327	143 460
Charges financières	Intérêts des emprunts, dettes	735	499
Transfert de charges intercommunales	Cœur Lauragais	10 660	10660

Le service Espaces verts est compris dans les charges générales (mise à disposition du matériel) et dans les charges de personnels (remboursement salaires).

Les subventions allouées aux associations sont : Comité des Fêtes 2000€, Fabrique à Sons, Lez'arts des Champs et Chasse 150€ , Mieux Vivre Chez Soi et Pompiers de Caraman 30€

Tableau des recettes		2015	2016
Contributions directes (taxes)		117 256	119 912
Dotations générales et directes de fonctionnement (Etat)		78 635	65 757
Indemnité de fonctionnement du bureau de poste (La Poste)		13524	13 524
Taxes sur pylônes électriques et redevance d'occupation du domaine public		8792	8792
Récupération T.V.A. (2014)		16 015	2130
taxe aménagement		6213	2000
Subventions attendues		0	2611

Les impôts locaux à Loubens

L'augmentation des bases nous est communiquée par l'état.

Cette année la municipalité a voté une légère augmentation des taux d'imposition de la part communale.

Cette augmentation est due principalement au fait d'une épargne pour la réalisation de notre futur assainissement collectif (la municipalité ayant voté une participation de 35 000€)

	Année 2015			Année 2016		
	Base imposition	Taux votés	Produit fiscal attendu	Base imposition	Taux votés	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	479300	10.86	52 052	505 338	11.08	56 563
Taxe foncière (bâti)	277 700	15.06	44 352	296 469	15.36	45 128
Taxe foncière (non bâti)	25 700	68.75	17 669	25 788	70.12	18 231
BUDGET			114 073			119 922

INFORMATIONS DIVERSES

Aménagement zone de loisirs :

Notre parc de jeux et de loisirs va se voir doté très prochainement d'une table de ping-pong.

Au déballage lors de la livraison, Sandra a dû refuser le produit car il était endommagé et c'est non sans mal qu'il a fallu recharger le colis dans le camion, merci à Philippe Jau qui passait par là... En effet, pour une table de ping-pong en béton il faut compter plusieurs centaines de kilos. Nous serons donc livrés à nouveau avant les vacances d'été.

Vous pouvez préparer votre matériel (raquettes et balles) qu'il faudra amener chaque fois que vous voudrez jouer. N'hésitez pas à faire aussi quelques exercices de préparation car ce sport nécessite une bonne condition physique.



Voiries- Entretien voies communales

Comme chaque année, nous avons réalisé une opération de rebouchage des nids de poule sur les routes communales.

Une quinzaine de volontaires se sont activés le samedi 28 mai dès 9h pour répartir les 3 tonnes d'enrobé dans les rues du centre bourg ainsi que sur les routes à l'extérieur du village.

N'ayant que 3 tonnes contre 4 l'année dernière, nous n'avons pas pu combler tous les nids de poules mais presque tous les trous ont ainsi été rebouchés dans la matinée et nous avons ensuite pu partager un repas dans la cour de l'école.

Merci à Gérard Rouquet, René Alibert, Philippe Jau, Christophe Cerny, Herbert Minkus, Gildas Boutier, François Nonckelynck qui ont aidé les membres du conseil municipal disponibles ainsi qu'à Pajit Boucher pour sa participation au repas. Nous profitons de cet article pour vous informer que la route Tolosane a été en partie refaite par l'entreprise Nerocan il y a quelques semaines.



Pour vous tenir mieux au courant !

Les prises électriques qui servent à brancher nos guirlandes installées à l'occasion des grands événements (fête locale, fêtes de Noël, ...) ont été remplacées.

En effet, une belle subvention du département nous a permis de remettre aux normes et à moindre coût ces 10 prises de courant situées en partie sous les toits contre la façade de vos maisons ainsi que sur le clocher. Nous pourrions dorénavant nous brancher en toute sécurité

Montant de la subvention : 3462 €

Coût de l'opération pour la commune : 1221€

Remise :

Les travaux sur notre petite remise derrière l'école ont avancé, nous avons maintenant un toit et une porte. Un grand merci à Christophe Berche qui a mis son savoir-faire à disposition de la communauté pour le toit, ainsi qu'à Philippe Jau pour la porte. Sans oublier Monsieur Royo, récemment installé dans une nouvelle construction route Tolosane qui a fourni gracieusement la centaine de parpaings nécessaires. Les prochaines étapes sont : la réalisation de supports d'étagères, un crépi pour l'aspect extérieur et la pose des gouttières.

Les travaux réalisés sont pour la plupart le résultat d'actions de bénévolat, cela aura permis d'économiser environ 10000€ sur un budget total estimé autour de 15000€.

Ces chiffres mettent en évidence la nécessité de ces actions citoyennes, nous ne manquerons pas de vous tenir informé des prochaines activités.

INFORMATIONS DIVERSES

Avancement de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Nous souhaitons partager avec vous nos avancées sur notre deuxième gros dossier impactant notre commune. Vous le savez, le PLU est étroitement lié à l'assainissement collectif prévu pour le village. Comme évoqué dans notre dernier numéro, de bonnes nouvelles nous ont permis d'avancer sur ces deux dossiers.

Les 3 derniers mois, des réunions de travail avec le bureau d'étude ARTELIA, l'Aide Technique Départementale, le SMEA et la commission PLU du conseil municipal ont été réalisées.

Pour rappel, l'objectif de ce PLU est de porter la population du village à 530 habitants à horizon 2030, en conformité aux exigences du SCOT.

Votre équipe municipale met un soin particulier à respecter 3 axes primordiaux pour la réussite de ce projet :

- Maîtriser l'urbanisation en préservant l'identité de Loubens-Lauragais
- Accompagner les mutations de l'activité agricole
- Proposer un développement respectueux des dimensions environnementales, paysagères et patrimoniales

Nos avancées nous permettent aujourd'hui de vous informer sur un échéancier et les différentes étapes qui nous attendent :

Elaboration du règlement => Septembre 2016

Réunion publique => Octobre 2016

Arrêt du PLU en conseil municipal => Décembre 2016

Analyse, enquête publique => 1^{er} semestre 2017

Approbation du PLU en conseil municipal => juillet 2017.

Nous vous informerons bien entendu de la date exacte de la prochaine réunion publique.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Léz'arts des champs

C'est avec un carnaval sur le thème du 7^{ème} art (dimanche 10 avril) que l'association a commencé 2016 : l'occasion unique de côtoyer acteurs et stars, le temps d'une belle journée ensoleillée , au rythme de la batucada loubensoise (merci la FAS);

L'année scolaire s'achève pour l'*Atelier d'Arts Plastiques*, qui a présenté les œuvres annuelles des enfants, lors d'une belle exposition, suivie d'un goûter vendredi 24 juin, à la salle des fêtes et pendant la fête de la musique, samedi 25 juin, sous la halle (hommage illustré et dédié à la FAS qui fêtait ses 5 ans : quand Léz'arts soutiennent les arts)

L'Atelier destiné aux enfants rouvrira donc ses portes dès septembre prochain, pour la 3e année consécutive avec plein de nouveaux projets.

Dans les mois à venir, l'association participera également avec grand plaisir à plusieurs projets multi associatifs qui fédèrent et mobilisent si bien ce village si dynamique !

D'ici là, nous vous souhaitons à tous, de très agréables vacances,

INFORMATIONS DIVERSES

Ordures ménagères – Tri sélectif

Quelques informations concernant les ordures ménagères :

Le SIPOM - Syndicat Pour les Ordures Ménagères - nous a fait remonter dernièrement de nombreux défauts de tri sur les bacs de collecte sélective (déchets recyclables) . Dans les faits, cela signifie que près d'un bac jaune sur deux ne peut être envoyé au centre de tri en raison de la présence de nombreux déchets non recyclables, y compris des poubelles d'ordures ménagères qui souillent les déchets recyclables communément désignés comme « propres et secs ». Les emballages ménagers recyclables destinés au tri sélectif et donc à jeter en vrac dans les bacs jaunes sont principalement : Bouteilles, flacons et sacs en plastiques y compris bouteilles d'huile, emballages métalliques, cartons et boîtes en carton, briques alimentaires, journaux, prospectus et magazines, papier et enveloppes. Vous pouvez retrouver ces consignes de tri directement sur les bacs jaunes ou sur le site internet du SIPOM – www.sipom.fr.

Les bouteilles, bocaux, et pots en verre se jettent dans les colonnes à verre, sans bouchons ni couvercles. La vaisselle, faïence et verre de vitrage ne doivent pas y être déposés.

Les points de collecte en bacs de notre commune sont destinés à recevoir soit les emballages ménagers recyclables en vrac dans les bacs à couvercle jaune soit les déchets ménagers résiduels dans les bacs à couvercle vert. Les autres déchets – bois, gravats, déchets verts, encombrants, ferraille, etc. – doivent impérativement être amenés en déchetterie, la plus proche étant celle de Caraman.



Nous comptons sur vous pour respecter ces consignes. Pour toutes questions, n'hésitez pas à vous adresser directement au SIPOM à Revel.

Par ailleurs, nous vous informons qu'une réflexion est actuellement en cours – avec l'aide du SIPOM – sur la possibilité de supprimer la grande zone de collecte d'ordures ménagères située en bas du village en direction de Caraman. Elle serait remplacée par plusieurs points de collecte en différents endroits de la commune. Nous vous en tiendrons informés d'ici la fin de l'année.

Chiens errants.....30 millions d'amis...

Il y a un an de cela, nous appelions à la responsabilité et au civisme les propriétaires d'animaux de compagnie (et plus particulièrement de chiens). Nous constatons avec regret que cet encart dans le bulletin municipal n'a pas eu l'effet escompté : de nombreuses nuisances et dommages sont encore observés sur notre commune : divagation d'animaux, déjections, comportements agressifs, nuisances sonores et plus particulièrement aboiements intempestifs.

Nous vous rappelons donc certaines règles élémentaires :

Un animal est considéré être en état de divagation dès lors qu'il se trouve hors de la propriété de son maître, hors de sa surveillance et de son contrôle. Même si ces animaux ne sont pas agressifs ou dangereux, ils peuvent par leur seule présence sans surveillance, inquiéter des personnes - enfants, promeneurs, joggeurs, cyclistes, etc. - voire provoquer un accident. Nous appelons donc les propriétaires d'animaux à faire preuve de la plus grande vigilance pour éviter que ceux-ci ne s'échappent et divaguent dans la commune.

De même, il appartient aux propriétaires d'animaux de compagnie de veiller à ce que ces derniers ne se soulagent pas n'importe où, en particulier devant chez nos concitoyens et sur les trottoirs ou tous espaces réservés à la circulation des piétons.

Notons aussi que, comme indiqué sur les panneaux d'information, l'accès au champ communal est interdit aux chiens.

Enfin rappelons que la loi est claire sur le sujet : « *Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique [...]. Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique [...] qu'autant qu'ils sont tenus en laisse. [CODE DE LA SANTE PUBLIQUE- REGLEMENT SANITAIRE Titre IV Article 99-6 Animaux]* »

Le maire est donc en droit de prendre les mesures nécessaires, et le fera si besoin. Nous comptons sur votre civisme et votre responsabilité.



LA PAGE DES ASSOCIATIONS

FABRIQUE A SONS

Une cinquième année d'existence se termine pour la Fabrique à sons avec la fête de la musique du **samedi 25 juin dernier** en guise de bouquet final, soirée au cours de laquelle nous avons eu l'occasion d'entendre les élèves, les choristes mais aussi des groupes de jeunes qui sont passés par chez nous.

Nous avons fêté ces 5 années comme il se doit; il y a eu des surprises, des invités et nous avons pu remercier toutes les personnes qui nous ont aidées à faire en sorte que notre petite association existe pour permettre à ceux qui le souhaitent d'apprendre la musique d'une certaine façon, à Loubens.

Ce fût aussi le moment de partager du bon temps avec les acteurs culturels locaux du comité des fêtes et des Lez'arts des champs avec lesquels nous aimons vivre de beaux instants et avec qui nous continuerons de proposer des événements tout au long de l'année (à venir la 2ème édition de "Back to Loubens" avec les Flying Frenchies le samedi 10 septembre dans le parc du château, pour n'en citer qu'un).

Nous profitons de cette tribune pour remercier ce village où il fait si bon vivre ensemble, ses habitants toujours enthousiastes, sa municipalité.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine que nous commençons à préparer ont lieu le **samedi 2 juillet entre 10h et midi** sous la halle centrale.



Alavetz, aprèn, joga e sona!

contact: fabriqueasons@gmail.com



Festival international du court métrage de Loubens-Lauragais

Les 19 et 20 décembre derniers a eu lieu la 3^{ème} édition du festival de courts-métrages "Le Jour le plus Court". Cette année encore, le public était au rendez-vous des nombreuses projections organisées à la salle des fêtes, sous la halle, à l'auberge et pour la première fois au château de Loubens !

De l'inauguration jusque tard dans la nuit du samedi, c'est Virgile et son accordéon parlant qui ont rythmé les projections, assurant notamment la bande-son live de plusieurs films muets, de Méliès à Keaton, mais aussi et surtout de la production locale 2015 : « turpitudes au château », un film de Robin Barrière, tourné au château avec des acteurs du cru. Devant une salle des fêtes comble, notre accordéoniste improvisa avec brio une bande-son sur un film qu'il découvrait en même temps que les spectateurs. Ce soir-là, c'est "Diagnostic" de Fabrice Bracq qui remportait le "Loup d'or", prix du public. Bien plus tard, c'est à l'auberge que se terminait cette journée, avec une projection de courts destinés à un public adulte.

Le dimanche, programmation pour les enfants, projections en présence de réalisateurs, sélection de courts réalisés dans le cadre du "48h film project" égrenèrent la journée. Pour la première fois, l'association Toulousaine les Vidéophages avait carte blanche pour nous présenter une heure de courts-métrages sélectionnés par ses soins. Le festival pouvait se clôturer par une déambulation jusqu'au pied de la tour du château, en musique et au travers des rues mises en lumière tous le week-end par notre équipe locale d'"enlumineurs".

Un grand merci au collectif des associations Loubennoises – Comité des fêtes, FAS, Léz'arts des champs – à l'auberge et au château de Loubens, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont rendu cette 3^{ème} édition possible.

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

.Comité des Fêtes - un riche début d'année!

L'année 2016 a commencé traditionnellement avec l'Assemblée Générale où le bureau a été reconduit:

présidente: Elise Sébastien
vice-présidente: Marie-Céline Hébrard
secrétaire: Martina Clouzeau
secrétaire adjointe: Valérie Ferlicot.
trésorière: Karine Maréchal
trésorier adjoint: Sylvain Alibert



Nous avons également discuté de l'année passée et des projets pour l'année à venir.

Première grande date de l'année 2016, en mars, le festival "Loubens en voix" organisé avec la Fabrique à sons. Au programme la chanteuse et accordéoniste Emilie Cadiou et l'homme orchestre Monsieur Tristan. Un excellent moment dans une salle des fêtes remplie de gens et de rires.

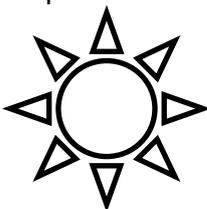
La chasse à l'œuf du lundi de Pâques s'est déroulée dans une version allégée cette année, sans buffet champêtre, mais quand même avec la délicieuse omelette de René Alibert. Les familles ont été fidèles au rendez-vous malgré un temps maussade.

En juin, la salle des fêtes a accueilli l'Elastic Band dans le cadre du Festival Déodat de Séverac. Les musiciens autour de Michel Itier ont régalé le public avec des standards du jazz. Une belle journée en collaboration avec la Fabrique à sons qui fêtait ses cinq ans d'existence lors de la fête de la musique le 25 juin. Merci aux Léz'arts pour l'embellissement de la halle ce jour-là.

Actuellement le comité prépare le traditionnel méchoui républicain du 14 juillet.

Notre fête locale se tiendra du 25 au 28 août avec le retour du groupe "Es lo que hay" pour le samedi soir.

Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous voir nombreuses et nombreux au village lors des différentes festivités !



Tai Chi Chuan Traditionnel

Rendez-vous le **vendredi soir de 18h 45 à 20h**
Salle des fêtes de Loubens
Cours d'essai offert

Contact: association Le Grand Geste

Tél: 05 62 18 39 36

Courriel: brigitte.durand@dbmail.com



Yoga relaxation

Association loi 1901

Pour toute information vous pouvez contacter l'association

"LES COCCINELLES 31 "

au 05 61 83 25 08

ou par mail: mone.segura@orange.fr

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires :

Mardi :	9 h - 12 h	14h - 19 h
Mercredi :	9-h 12 h	
Vendredi :	9 h– 12 h	14 h– 17h

Le Maire sur rendez-vous auprès du secrétariat.

Fermé : le lundi , mercredi et jeudi après midi

Horaires déchetterie de Caraman

**Du mardi au samedi
de 9H à 12H et de 14H à 18H
Tél : 05 61 81 43 79**

Permanences de M. Gilbert HEBRARD

**Conseiller Général
TOUS LES JEUDIS DE 9 H à 12H
Communauté de communes
Cœur Lauragais
05.62.18.42.80**

Horaires de tonte

**Jours ouvrables : 8h30/12h00 et 14h30/19h00
samedi : 9h00/12h00 et 15h00/19h00
Dimanche et fériés : 10h00/12h00 et 16h/18h00**

**Permanences de
M. Kader ARIF député
Prendre rendez vous
Au 05 61 20 39 46 ou
permanence@kaderarif.fr**

MEDIATHEQUE MUNICIPALE:

La médiathèque municipale est ouverte le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 15h et le samedi de 10h à 13h.

RECUP'PILES :

Dans le cadre du tri sélectif des déchets, les enfants de l'école de Loubens ont construit un récup'piles. Celui-ci se trouve à la Mairie et vous pourrez venir y déposer toutes vos piles pendant les heures d'ouverture de la mairie.

RECUP' BOUCHONS

Vous pouvez maintenant déposer vos bouchons plastique à la mairie. L'association Solidarité bouchons 31 nous a fourni un carton permettant cette collecte. Celle-ci permet à cette association de venir en aide aux personnes handicapées.

ETAT - CIVIL

NAISSANCES:

Wendy PIOT : 10 janvier 2016
Alexis VIGROUX-ARTIGUE : 30 mars 2016
Djulyan LE CORRE : 02 avril 2016
Mona IDRISSEI-KAITOUNI : 26 avril 2016

MARIAGES :

Christophe CANONGE et Estelle JUPIN : 4 juin 2016

DECES :

François FONTORBE : 10 février 2016